

Procès-verbal de la séance du 21 janvier 2021

L'an **deux mille vingt un, le 21 janvier**, à 19h, le Conseil Municipal de Comps s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur FABRE Jean-Pierre, Maire.

Présents :

Mesdames Myriam CORDEIL, Juliette DEVRED, Marianne CHARMIER, Marie-Christine HOUVILLE.
Messieurs Yannick TERROT, Marc ALEXANDRE, GRAS Roger, Samy RASPAIL.

Absents excusés : Madame Corinne GUILLAUME LAFOND, Monsieur Florian MAZOYER

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020.

Monsieur le Maire apporte un éclairage sur la délibération n°1 concernant la modification financière appliquée, précisant que cela se résume à un simple jeu d'écriture pour obtenir un équilibre comptable. Le procès-verbal du 12 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Ordre du jour détaillé, désignation du secrétaire de la séance.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020.
2. Ordre du jour détaillé de la séance, désignation du secrétaire de séance.
3. Travaux à l'église, demande de subventions, délibération 2021 N°1.
4. Vente à moitié prix de la saleuse achetée en 2013 adaptable sur un quad, délibération 2021 N°2.
5. Vœux aux Compois
6. Bilan 2020, Travaux prévus en 2021
7. Travaux depuis le dernier conseil : Incendies, Drainage du branchement du Buffelas, fin des essais à l'église
8. Informations et questions diverses
 - 8.1. Le point sur l'Urbanisme sur la commune
 - 8.2. Déneigement et sablage
 - 8.3. Prise de fonction d'Emmanuel DIENER
 - 8.4. Vente par la SAFER d'un bois de 12ha
 - 8.5. Vaccination
 - 8.6. Téléphone

Marc ALEXANDRE accepte d'être le secrétaire de la séance

3. Travaux à l'église, demande de subventions, délibération 2021 n°1.

Monsieur le Maire, nous fait part de l'historique du projet concernant le ravalement des façades Nord et Ouest de l'église de Comps, étant les façades les plus endommagées.

Il rappelle que les travaux à réaliser ont été définis en concertation avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et les services du Département (conservation du patrimoine).

Il présente le devis de l'entreprise EURL COMBIER PIERRE-JEAN à 26190 LA MOTTE FANJAS pour un montant de 70 000 € HT.

Il propose de solliciter une aide financière de la Conservation du Patrimoine de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

Il explique également que la commune peut solliciter Monsieur le Préfet de la Drôme, pour une dérogation au seuil des 20% de participation financière communale, au vu de l'article L1111-10 du CGCT, dans le cadre des travaux sur des monuments protégés au titre du patrimoine.

En conclusion, une demande doit-être établie auprès des organismes concernées, afin de pouvoir subventionner au mieux ces opérations pour une réalisation souhaitée en 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte** les travaux présentés pour un montant total HT de 70 000 €, **demande** au Maire de faire le nécessaire auprès de la Conservation du Patrimoine de la Drôme ainsi qu'auprès de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour obtenir une aide financière, **autorise** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision, notamment la demande auprès de M. le Préfet de la Drôme de dérogation au seuil des 20% de participation financière communale, au vu de l'article L1111-10 du CGCT, dans le cadre des travaux sur des monuments protégés au titre du patrimoine.

4. Vente à moitié prix de la saleuse achetée en 2013 adaptable sur un quad, délibération 2021 n°2

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune avait fait l'acquisition en 2013 d'une saleuse adaptable sur un quad pour un montant de 599 € TTC auprès de l'entreprise « NICOLAS ESPACES VERTS ».

Ce matériel n'a servi qu'une fois, la commune a ensuite investi dans du matériel plus performant. Madame Patricia VIOLET domiciliée chemin de Combaurie à Montjoux s'est portée acquéreuse pour ce matériel que la commune souhaitait vendre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte la vente de la saleuse à Mme Patricia VIOLET chemin de Combaurie – 26220 MONTJOUX,

Fixe le montant de ce matériel à 300 €, et **autorise** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette décision.

5. Vœux aux Compois

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal, une proposition de vœux à adresser aux habitants de Comps :

« Chère Compoise, Cher Compois,

Meilleure Année à Tous

En ce début d'année 2021, je tiens avec mon Conseil Municipal à vous adresser mes meilleurs vœux, par ces quelques mots :

Des vœux :

De santé d'abord, au cours des mois écoulés, chacun a pu mesurer à quel point elle est notre alliée la plus précieuse.

De bonheur et de réussite également, pour vous-même et tous ceux qui vous sont proches.

Pas de traditionnelle cérémonie des vœux cette année, vous le savez, car il nous faut, plus que jamais, rester prudents. Continuons donc nos efforts pour que nous puissions, lorsque le temps viendra, nous retrouver et enfin reprendre une vie normale.

Meilleure année 2021 !

Jean-Pierre Fabre et son Conseil Municipal »

Proposition acceptée à l'unanimité.

6. Bilan 2020, Travaux prévus en 2021

BILAN 2020 :

CARNET COMMUNAL, ETAT CIVIL :

2 Mariages :

- Maisie Poppy GREAVES et Kevin Georges Michel GAUTHIER le 15/08/2020,
- Julien Antoine TREMBLAY et Amandine Marie Colette CAGNION le 24/10/2020

4 Inhumations :

- France Ema CHASTAN épouse MAILLET le 19/09/2020,
- Emilie Adèle CHABAUD épouse RIALHE le 18/11/2020,
- Paulette Marie Elise CARON épouse VIDEAU le 25/11/2020,
- Sébastien Jean-Ann Jacky CORDEIL le 24/12/2020

REALISATIONS :

- Installation par orange de la fibre optique chemin de Grimolle rejoignant le pilonne pour les portables pour le passage en 4G qui a vu le jour à compter du 30 septembre 2020.
- 2 Réparations importantes de fuite Bois-Vieux et Serre combe Turrel (Christophe Richard Dieulefit ; LJTP Jérôme Jacquemet Mornans).
- Mise à niveau des installations électriques bâtiments communaux, suite à la visite de la commission de sécurité (Ecoélectric Bourdeaux).
- Modification des installations électriques de l'église pour que l'éclairage extérieur ne fonctionne pas les jours d'EJP. Installation de nouveaux interrupteurs de commande de l'éclairage intérieur de l'église en remplacement de l'utilisation directe des disjoncteurs situés dans l'armoire de distribution (Ecoélectric Bourdeaux).
- Réparation fuite d'eau à Vallier (Christophe Richard Dieulefit).
- Peintures menuiseries extérieures des bâtiments de la salle des fêtes, de l'ancienne école, de l'ancienne salle du Conseil Municipal et de la porte d'entrée (Christian ROSS Le Poet-Laval).
- Remise en fonctionnement de toutes les ouvertures des bâtiments communaux présentant un problème de fonctionnement normal : volets, fenêtre et portes (MBC Dieulefit ; Martin serrurier Dieulefit ; Menuiserie Dieulefit).
- Création Parking camping-car à la chapelle (subvention 70 % du Département solidarité ; Samuel Weber Dieulefit).
- 4 Nouveaux branchements eau potable : Jacques Gras, Thomas Bryselbout, Fabrice Salardenne, Irène Marcel (Christophe Richard Dieulefit).
- Changement compteur d'eau arrivée Bine au Cardinal, vanne d'arrêt et vidange bassin de décantation (Christophe Richard Dieulefit).
- Réparation portes d'entrée bâtiments captage Cardinal et Thomas ; porte clôture captage Sourier (Martin, serrurier Dieulefit).
- Remise à niveau des portes du cimetière (subvention 70% du département solidarité ; Martin Sérurier Dieulefit).
- Entretien voirie par nos propres moyens.
- Réparation canalisation eau potable Sourier dans le ruisseau de l'église et réservations effectuées pour le câble sectionné (Christophe Richard Dieulefit).
- Sécurisation du talus à l'arrière des bâtiments communaux (subvention 70 % Département Solidarité LJTP Jérôme Jacquemet Mornans).
- Réfection jeu de boules (subvention 70 % Département Solidarité Samuel Weber Dieulefit).
- **Changements des compteurs d'eau en majorité par nos propres moyens et remplacement par des compteurs Itron DN15 munis d'un module permettant la télérelève ; premier relevé en voiture de tous les nouveaux compteurs en septembre 2020.**

PREVISIONS TRAVAUX 2021 :

- Augmenter le nombre de compteurs de sectionnement, au nombre de 6, à réaliser si possible avant le mois d'août, période de forte consommation d'eau, pour assurer le bon suivi et le contrôle des fuites d'eau sur le réseau. C'est l'entreprise SARL Pierre Chatte Z.A. Les Petits Champs 26120 Montélier. Le devis pour 13 compteurs avec télérelève et 4 vannes de sectionnement s'élève à 11082,70€. Les travaux seront financés à 50 % par l'Agence de l'eau et 30 % par le département. Les subventions sont accordées à ce jour.
- Restaurations façades église de Comps suivant projet précédemment évoqué.
- Reprise du projet amélioration bâtiment communal, conception avec la commission travaux.
- La voirie, suivant l'état des chemins....

7. Travaux et incidents depuis le dernier conseil : au vidéoprojecteur

- Deux Incendies malveillants ? à déplorer sur la commune, heureusement maîtrisés et sans conséquences plus graves. Le premier sur la zone de broyage des végétaux pour compostage aire de Bois Vieux chez Samy Raspail, le second sur l'aire des conteneurs déchets au Camping de la source du Jabron. Ces derniers seront changés le 15 février par le service des déchets de la CCDB.
- Au Buffelas pose d'une canalisation pour le drainage du regard du compteur d'eau et changement de ce dernier par un nouveau compteur Itron woltex DN 15 avec module télérelève (Christophe Richard Dieulefit).
- Fin des essais de nettoyage par jet d'air basse pression sur une petite partie de façade de l'église.

8. Informations et questions diverses

8.1. **Le point sur l'Urbanisme sur la commune :**

- o 3 Obtentions de C.U. et 1 PC consécutifs à la visite sur le terrain du responsable de l'urbanisme de Nyons

8.2. **Déneigement et sablage :**

- o Prioriser les personnes qui bénéficient d'aides extérieures journalières dans le domaine de la santé, l'aide à domicile et (ou) du portage des repas.
L'un(e) d'entre nous évoque un incident par temps de neige du bus transporteur des enfants qui n'a pas pu monter la cote du chemin de brachet à quelques mètres de la RD 547. L'enquête effectuée par l'équipe de dépannage de la commune montre que la cause doit être attribuée au mauvais état des pneumatiques qui aurait dû être remplacés et non à un défaut d'intervention du déneigeur. On rappelle que de toutes les façons, ce dernier n'a pas obligation de résultat et c'est le chauffeur du Bus qui, quand il emprunte ce chemin, prend le risque, compte tenu du panneau de signalisation qui indique le danger et la nécessité d'avoir des pneumatiques appropriés.

8.3. **Prise de fonction d'Emmanuel DIENER :**

- o A ce jour, cette personne donne toutes satisfactions, et dégage de bonnes compétences.

8.4. **Vente par la SAFER d'un bois de 11, 0950 ha.**

- o Situé sur la face sud de Vente, au Berlan appartenant à Madame Françoise BOREL premier propriétaire. Le bois composé de Pins sylvestres et de chênes blancs rabougris est sans valeur et inexploitable du fait de l'absence d'accès et de la forte pente de la parcelle. La vente se ferait pour un montant fixe de 18 000 € auxquels il faut ajouter les frais notariés. On décide de ne pas se porter acquéreur.

8.5. **Vaccination**

- Ouverte aux personnes prioritaires ou âgées de plus de 75 ans sur Montélimar et puis Nyons les points les plus proche de chez nous. Monsieur le maire a informé les personnes concernées directement ou par l'intermédiaire de leurs descendants. A ce jour, seulement 2 personnes sont inscrites sur 17 ayants droit.

8.6. Téléphone

- Monsieur le maire a signé avec 214 collègues une pétition proposée par Celia De Lavergne députée de la 3ème circonscription. Orange va prendre contact pour faire avec lui le tour complet de Comps avec un référent technique de l'entreprise. Cette visite a pour objectif d'améliorer le réseau et de prendre en compte les éventuels désordres ou fragilités des installations comme des lignes et des poteaux. Il a donc lancé une enquête auprès des compsois que chacun fasse connaitre ou me confirme le mauvais fonctionnement qu'ils observent sur leur téléphone fixe et le mauvais état et du réseau dont ils ont connaissance (fils non en place, poteaux défectueux). Enfin, il a profité de l'occasion pour rappeler que la remise en état du réseau téléphone va faciliter le déploiement de la fibre à la maison qui se fera en grande partie sur les poteaux du réseau d'orange actuel et que **la suppression de la végétation qui gêne le réseau téléphonique (arbres en particulier) et qui nuira au déploiement de la fibre n'est pas du ressort ni d'orange, ni de la mairie, mais du propriétaire du terrain.**

Ce dernier problème est ensuite évoqué avec les conseillers municipaux et il est certain qu'il vaudrait mieux anticiper et supprimer la végétation qui fera obstacle à l'installation de la fibre.

Levée de la séance 21 heures 15.

M FABRE Jean-Pierre,

M. TERROT Yannick,

Mme CORDEIL Myriam,

Mme DEVRED Juliette,
~~Corinne,~~

M. ALEXANDRE Marc,

~~Mme GUILLAUME LAFOND~~

M. GRAS Roger,
Christine,

Mme CHARMIER Marianne,

Mme HOUVILLE Marie-

M. RASPAIL Samy,

~~M. MAZOYER Florian,~~